

Groupe pilote « Finances-comptabilité »

Relevé de conclusions du 26 janvier 2017

Présents : Fabrice Chemla, Pascal Challande, Stéphane Chauvier, Véronique Jacques, Jean-Gilles Hoarau, Pascal Pain, Hafit Abdoun, Laurence Robin

Excusé : Bernard Froment

Rédacteur : Caroline Sananès

- Ordre du jour : Bilan de l'état des lieux du GT Comptabilité-Finances

Pour la phase état des lieux, l'étude des fonctions « finances » et « comptabilité » a été dissociée de par leurs spécificités respectives. Les sous-fonctions traitées par le GT au cours de la première phase sur les principes structurants ont été redéfinies.

La restitution de ces travaux au groupe pilote s'est faite en deux temps. Un premier temps consacré à l'état des lieux de la fonction « Comptabilité ». Un second temps consacré à l'état des lieux de la fonction « Finances ».

1- La fonction « Comptabilité »

Le groupe a rappelé que l'agence comptable de la Nouvelle Université serait unique et rattachée au niveau universitaire.

Au regard des nombreux points communs aujourd'hui constatés entre les deux agences comptables (seuls leurs périmètres et leurs attributions diffèrent), le GT estime que l'organisation de l'agence comptable de la Nouvelle Université ne devrait pas poser problème.

Les points communs :

- Une structuration commune presque identique : un service de comptabilité générale, un service de comptabilité fournisseur et un service de comptabilité client structurent les deux agences comptables
- Un plan comptable commun : absence de divergence sur les principes et les méthodes comptables
- Des logiciels et outils de gestion communs : SIFAC et Win-paie
- Deux services de comptabilité fournisseurs organisés en mode service facturier identique avec un outil de dématérialisation des factures (mis en place depuis cette année)
- Une sectorisation de la TVA identique

Les spécificités :

- **Contrôle de la paye :** A Paris-Sorbonne, le service contrôle interne de la paye assure : le contrôle exhaustif et *a priori* des mouvements de paie (contrôle majoritairement positionné côté comptable à Paris-Sorbonne). Le traitement du fichier KX est réalisé à l'agence comptable. A l'UPMC, les contrôles *a priori* et *a posteriori* sont réalisés par échantillonnage, partagés entre la DRH et l'agence comptable. L'intégration du fichier KX fait intervenir la DBF (direction du budget et des finances).

Sur ce sujet, le groupe s'interroge sur l'organisation future des contrôles ordonnateur de la paie au sein de la DRH/DAF. Celui-ci préconise néanmoins la mise en place d'un contrôle de la paie partenarial (DRH et agence comptable).

- **Le processus de liquidation des recettes** : la liquidation des recettes hors ordonnateurs secondaires (Celsa et Espé) est assurée par l'agence comptable à Paris-Sorbonne. L'ordonnateur liquide toutes les recettes à l'UPMC.

Le groupe s'interroge sur la création d'un service partagé de gestion des recettes contractuelles (conventions de recherche et formation continue).

- **Les inventaires physiques** : Absence d'inventaire physique à Paris-Sorbonne ; inventaire permanent à l'UPMC.

Pour le GT, une harmonisation sur cet aspect sera à prévoir au sein de la Nouvelle Université.

Le groupe insiste également sur la nécessité de renforcer le contrôle interne comptable.

2- La fonction « Finances »

Le groupe est revenu sur les six sous-fonctions retenues et traitées dans cette phase état des lieux. Pour chacune d'elles ont été identifiées les écarts de périmètre tel que mentionnés dans le relevé de conclusions du groupe de travail « Affaires Financières » du 25 janvier 2016.

Le processus budgétaire

- Un processus en grande partie commun
- **Les spécificités** : gestion des budgets Recherche et formation hors périmètre DBF à l'UPMC, traitement du fichier KX de paie, gestion des reports.
- **Les bonnes pratiques** : processus unique sur l'ensemble du périmètre universitaire à PS, orientations budgétaires présentées devant le CA, cadrage commun, tableau de bord mensuel (pratique récente à l'UPMC).

La gestion financière des contrats recherche et hors recherche

- **Les spécificités** : gestion financière des contrats de recherche par la DGRT et des contrats hors recherche par la DBF à l'UPMC ; gestion des contrats recherche et hors recherche par la DAF à Paris-Sorbonne ; suivi de l'élaboration des contrats de recherche sur InfoLAB à l'UPMC.
- **Les bonnes pratiques** : A l'UPMC, équipe spécialisée pour la gestion des contrats européens et pour les projets complexes (appui au montage financier en amont) ; Suivi du processus contractuel dans INFOLAB.

Flux dépenses-plateforme financière-accompagnement-conseil-formation

- **Les spécificités** : plateforme de service : validation des commandes d'achat (SIFAC Web) et d'engagement des dépenses de missions à Paris-Sorbonne ; existence de cartes achats à l'UPMC ; formation métier en lien avec l'agence comptable à l'UPMC.
- **Les bonnes pratiques** : la séparation ordonnateur/comptable, une plateforme de service à PS (pas encore), une professionnalisation des gestionnaires (formations mutualisées) à l'UPMC.

Flux recettes

- **Les spécificités** : liquidation des recettes hors ordonnateurs secondaires par l'agence comptable à Paris-Sorbonne ; liquidation des recettes par la DBF et par le réseau des gestionnaires à l'UPMC.
- **Les bonnes pratiques** : service inter facultaire spécialisé dans la gestion des contrats, séparation ordonnateur/comptable à l'UPMC, pilotage des ressources propres et plus généralement des recettes par la DBF / DAF.

La mise à jour du référentiel SIFAC

- **Les spécificités** : pilotage de la mise à jour par la DAF à PS et par la DEAP (Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage) à l'UPMC ; gestion des droits et habilitations par la DAF à PS et par le centre de compétence SIFAC à l'UPMC.
- **Les bonnes pratiques** : existence d'un centre de compétence SIFAC à l'UPMC. *Le groupe s'est interrogé sur le rattachement futur d'un tel centre de compétence au sein de la Nouvelle Université.*

Développement économique et ressources propres

- **Les spécificités** : une chargé de mission dédiée au sein de la DAF à Paris-Sorbonne.
- **Les bonnes pratiques** : optimiser le développement des ressources propres.